



CONVENTION

Chantier participatif

Entre

La Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord et son office de Tourisme, qui souhaite réhabiliter et mettre en valeur et faire vivre le petit patrimoine culturel, bâti et naturel local, à travers des chantiers participatifs est représentée par le président Jean Marc Gouin,

Et

l'association Sem & Vol-délégation de Solidarités Jeunesses, qui, avec la participation de jeunes internationaux, propose des projets collectifs d'intérêt général dans le but de permettre au plus grand nombre de se rencontrer autour d'un objet commun, représentée par Madame Lemoine Moya, Présidente.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Projet

L'association Sem&Vol développe l'action du Mouvement National des Solidarités Jeunesses en Dordogne, soutenant la dynamique en faveur de la vie rurale, afin de permettre au plus grand nombre de :

- contribuer activement au développement de leur territoire (patrimoine culturel, sites patrimoniaux, environnement, vie sociale, ...),
- participer à des programmes de mobilité nationale et internationale (à court, moyen et long terme),
- avoir accès à des pratiques culturelles et interculturelles diverses (développement du territoire, présence de volontaires internationaux, échanges européens),
- bénéficier de l'atmosphère dynamique qui en résulte et qui encourage les gens à s'impliquer dans d'autres projets et des actions adaptés au territoire,
- créer des liens avec les personnes, de nouvelles ouvertures et d'élargir nos horizons.

La Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord et son office de tourisme, dans le cadre des actions de l'association Sem & Vol-délégation de Solidarités Jeunesses, s'accordent à faciliter la réalisation de chantiers collectifs d'intérêt général. Les chantiers seront menés de manière participative avec les jeunes volontaires internationaux et des bénévoles locaux, notamment habitants des communes.

Buts :

- Organisation de chantiers participatifs pour la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine culturel, bâti, naturel local.
- Mobilisation de la population locale pour permettre l'appropriation de ce patrimoine et garantir l'échange interculturel et interpersonnel avec les jeunes internationaux accueillis à Sem&Vol dans le cadre de son action.

Rôles de chacun :

AR Prefecture

024+200034833-20220405-2022_04_05_1L-DE

Reçu le 07/04/2022

Publié le 07/04/2022

La commune de **XX**, située sur le territoire de la Communauté de Communes Bastide Dordogne Périgord, s'engage dans l'organisation d'un chantier participatif dont l'objet est **xxxxx (description de l'objet de chantier)**, appartenant au patrimoine communal.

Le chantier aura lieu en **X demi-journées** ou **X journées** (définition des interventions, régularités, demi-journées ou journées complètes au cas par cas)

La commune de **XXX** contribuera financièrement comme prévu par l'article 2 de cette convention : Modalités Financières.

La commune de **XXX** communiquera auprès des habitants pour les informer et permettre leur mobilisation.

Fait en 2 exemplaires originaux,

Fait à
2022

le Fait à
2022

le Fait à
le 2022

M(me). le Maire
Xxx Xxx

Moya LEMOINE, présidente de M(me) Représentant de l'office de
l'association de tourisme
Sem&Vol-délégation de Solidarités